

Me Rémi DESBORDES - SELARL EKLAR AVOCATS

Avocat Associé au Barreau de MARSEILLE

43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE

Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 4 au 2ème étage
situé à MARSEILLE (13004), 11 Boulevard Philippon

MISE A PRIX : 20 000,00 €

Visite le Lundi 16 Mars 2026 de 9 h a 10 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 25 MARS 2026 A 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un immeuble à MARSEILLE (13004), 11 Boulevard Philippon, élevé de trois étages sur rez-de-chaussée, cadastré section 818 D n° 141, lieudit 11 Boulevard Philippon d'une surface de 00 ha 6 a 74 ca.

Lot n°3 : Un appartement occupant la totalité du 2ème étage de l'immeuble sur boulevard,

Une cave située au RDC sous l'escalier menant au 1er étage,
Et les 15/1.000èmes des parties communes dudit immeuble.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Commissaire de Justice Associé, a établi le 10 juillet 2025, le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le bien est situé à MARSEILLE

(13004), 11 Boulevard Philippon. Il s'agit d'un appartement de type 4 situé au 2ème étage d'un immeuble élevé de trois étages et d'une cave inaccessible.

Il se compose d'une entrée, une cuisine, une loggia semi-fermée, des toilettes, 3 chambres, une salle de bains, un dressing, d'un salon.

Les lieux sont **occupés**.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **88,36 m²**.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet C&E IMMOBILIER, situé à MARSEILLE (13009), 3 impasse Paradou, bâtiment D5 (Tél. : 04.91.59.24.18 - @ : **ce-immobilier@orange.fr**).

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Le **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE 11 BOULEVARD PHILIPPON 13004 MARSEILLE**, représenté par son syndic en exercice la société **C&E IMMOBILIER, SAS**, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 810.330.357, ayant son siège social situé à MARSEILLE (13009), impasse Paradou, pris en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Rémi DESBORDES**, Avocat Associé au sein de la SELARL EKLAR AVOCATS.

Agissant en vertu : De l'expédition exécutoire d'un arrêt rendu par défaut par la cour d'appel d'Aix-en-Provence le 16 mai 2019, préalablement signifié le 31 mai 2019 et revêtu du certificat de non-opposition rendu par la cour d'appel d'Aix-en-Provence le 24 juillet 2019 et du certificat de non-pourvoi rendu par la cour de cassation le 19 juillet 2019, D'un procès-verbal d'assemblée générale établi le 11 mai 2023.

Les enchères son recevable uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet **<https://www.eklar.com>** du Cabinet de Me Rémi DESBORDES, Avocat au Barreau de MARSEILLE

- Au Cabinet de **Me Rémi DESBORDES**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – **i.gadalla@eklar.com**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 27 janvier 2026

Me Rémi DESBORDES
Avocat